

LES FONDS EUROPÉENS

GÉRÉS PAR
LA RÉGION DES **PAYS DE LA LOIRE**

—
juin
2017
—

Des chiffres et des projets

Etat d'avancement du programme FEDER - FSE
2014 - 2020 au 31/12/2016

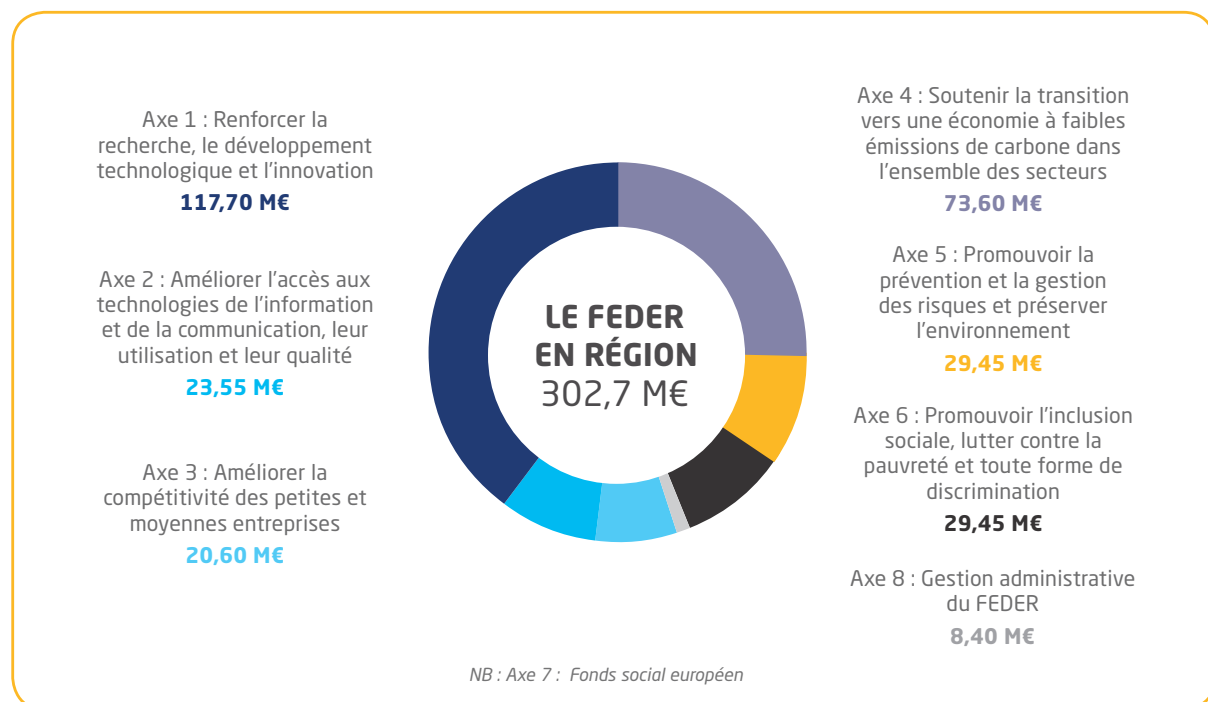
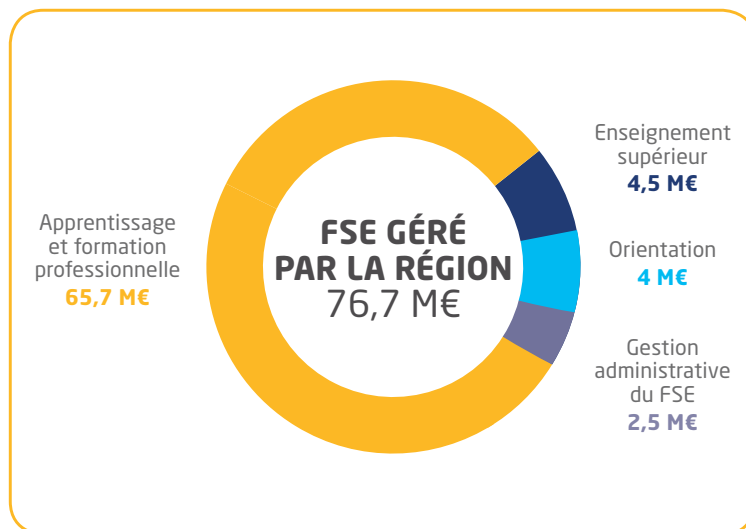


www.europe.paysdelaloire.fr

LE PROGRAMME RÉGIONAL FEDER - FSE 2014/2020

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la déclinaison, sur son territoire, de la politique européenne de cohésion pour la période 2014-2020.

Pour cela, elle dispose notamment de deux outils financiers : le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** et le **Fonds social européen (FSE)**. Les domaines d'intervention de ces deux fonds sont présentés dans le Programme opérationnel (PO) régional FEDER-FSE 2014-2020 adopté par la Commission européenne le 16 décembre 2014.

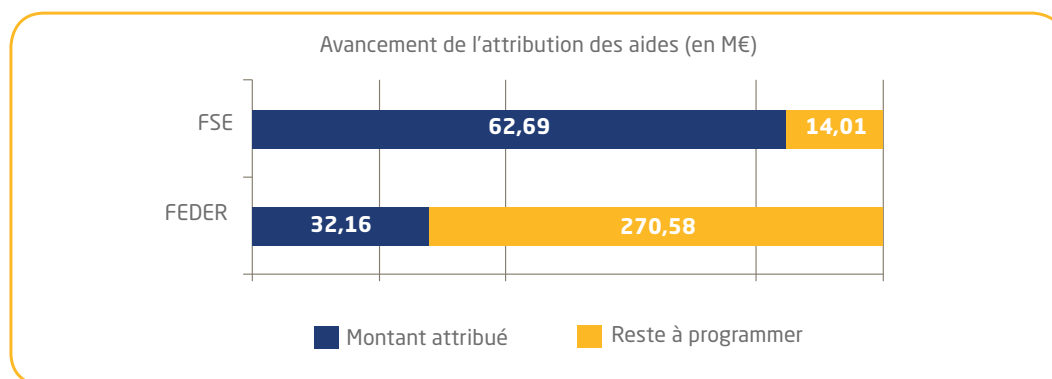
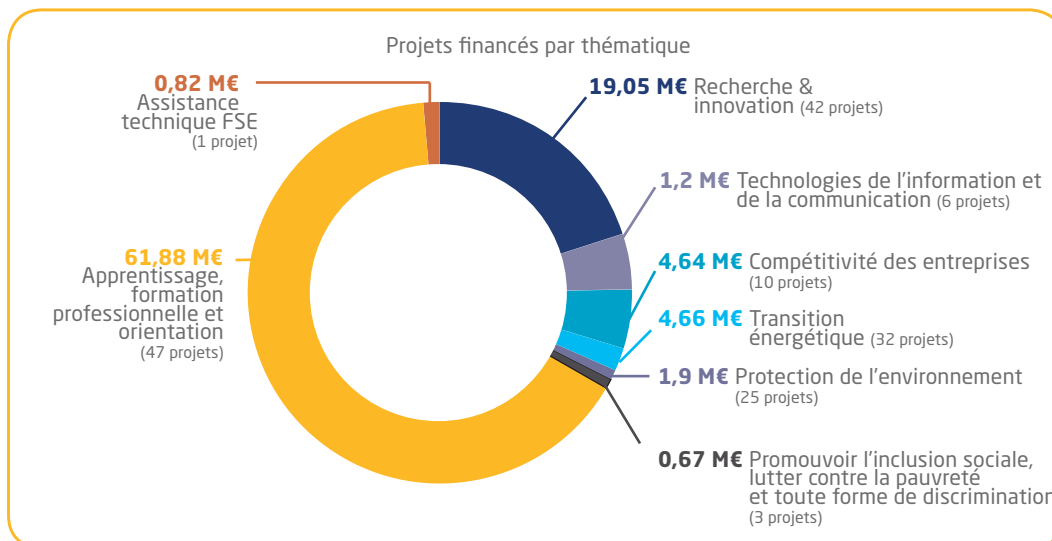


LES ÉTAPES DE LA VIE DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE EN 2016



L'AVANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE AU 31/12/2016

166 projets ont bénéficié d'une aide européenne au 31/12/2016, dont 118 projets au titre du FEDER pour un montant total de 32,16 M€ et 48 projets au titre du FSE pour un montant total de 62,69 M€.



EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS EN PARTIE PAR LES FONDS EUROPÉENS

Parmi les projets soutenus, certains ont fait l'objet d'un article dans le magazine régional diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des Pays de la Loire, d'autres ont fait l'objet d'un dossier de presse lors de visites de projets. Voici quelques projets subventionnés par l'Europe.

CRAON : FACTURE ÉNERGÉTIQUE EN BAISSÉ

Située à Craon (53), la résidence Pasteur de l'OICE public Mayenne Habitat a bénéficié d'un ambitieux programme de réhabilitation. D'un coût total de près de 670 000 €, les travaux se sont achevés au printemps. Les résidents des 30 logements collectifs profitent ainsi d'un confort supplémentaire et d'une facture allégée. Cette opération a été soutenue par l'Europe à hauteur de 16 800 € (FEDER) et par la Région pour 120 000 € (dont 33 500 € pour la rénovation thermique).

(Extrait du magazine régional n° 68, septembre-octobre 2016, page 8)



© Mayenne Habitat

E-LYCO EN MAYENNE

Qualifié de plus important Environnement numérique de travail (ENT) de France de par le nombre d'utilisateurs potentiels (près d'un million) et le nombre d'établissements intégrés (plus de 600), E-lyco bénéficie depuis le 1^{er} novembre 2013 à l'ensemble des collégiens, professeurs et parents de la région Pays-de-la-Loire. Environ 16 195 élèves mayennais sont concernés par le projet. On estime que, pour un élève, 3,5 personnes sont amenées à établir une connexion sur la plateforme E-lyco.



Ce portail de services en ligne est sécurisé, centré sur l'établissement et ouvert à tous les membres de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents, personnels de direction, personnels administratifs et territoriaux) ainsi qu'à ses partenaires.

Les parents, les élèves, les enseignants et l'ensemble des personnels d'un établissement accèdent aux informations, contenus, outils et services numériques en rapport avec les activités pédagogiques, de vie scolaire ou administrative. E-lyco permet en particulier aux élèves et aux enseignants d'accéder à leur travail et à toutes leurs ressources dans et hors de l'établissement. Les parents d'élèves y trouvent toutes les informations concernant leur enfant ainsi que des moyens de communication avec les équipes éducatives. Il est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le Rectorat de Nantes, la Région des Pays de la Loire et les 5 départements ligériens ont décidé d'assurer la continuité des services et l'amélioration des fonctionnalités d'E-lyco en renouvelant leur partenariat pour 4 années supplémentaires (2014-2018).

En 2016, le projet, porté par le Conseil Départemental de Mayenne, visait à assurer la continuité du dispositif et d'en améliorer ses performances au travers « d'E-Lyco 2 » dans tous les établissements du second degré situés sur les territoires correspondants. Le projet, d'un coût total de 198 271 €, a bénéficié d'une subvention du FEDER (Fonds européen de développement régional) d'un montant de 59 481 €.

ALGOSOLIS UNIVERSITÉ DE NANTES



L'opération DéfiALG-AlgoSolis consiste en la mise en œuvre d'un démonstrateur R&D dans le domaine des

biotechnologies. Dédié à la production et à l'exploitation des micro-algues, il permettra de tester le changement d'échelle d'une bio-production algale de laboratoire à une bio-production industrielle. La cible visée sera les agro-carburants de 3^e génération mais aussi l'alimentation humaine et animale, les cosmétiques, les ingrédients santé et le domaine de la dépollution/valorisation du CO₂. Ce démonstrateur, unique en France, s'inscrit dans le cadre régional du développement des biotechnologies bleues. Ce projet, d'un coût total de 3,5M€ a bénéficié d'une subvention du FEDER (Fonds européen de développement régional) de 890K€.

UN COUP DE POUCE POUR LA RÉUSSITE AVEC LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE DES ETUDIANTS (DARE) PORTÉ PAR L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

Accompagner chaque année les bacheliers en 1^{ère} année d'une aide hebdomadaire et individualisée de 2 à 4 heures pour améliorer leurs taux de réussite : tel est l'objectif de ce dispositif innovant porté par l'université d'Angers et lancé à l'occasion de la rentrée 2016. Il s'adresse aux étudiants de 1^{ère} année boursiers ou issus d'un bac professionnel ou technologique dont les chances de succès sont statistiquement moindres : 1 sur 3 accède en 2^e année, contre près de 2 sur 3 pour les jeunes titulaires d'un bac général. L'innovation du projet DARE consiste à proposer un accompagnement renforcé, individualisé et personnalisé à l'échelle de l'établissement.

L'inscription se fait sur la base du volontariat, l'étudiant accompagné bénéficie de :

- 1 heure hebdomadaire de prise en charge par un assistant pédagogique, qui aide le bachelier à devenir étudiant, en intervenant sur les questions méthodologiques mais aussi en instaurant un dialogue permettant de déceler, s'il y a lieu, des obstacles à la réussite tels que des soucis de logements ou de santé, par exemple, nécessitant l'intervention d'autres services.
- 1 à 3 heures par semaine de tutorat par des étudiants de master.



500 places ont été ouvertes pour cette année universitaire. Au total, 1 440 étudiants devraient être suivis sur les trois années de durée du projet. L'objectif pour 2019 est d'atteindre un taux de réussite, à l'issue de leur première année, des bacheliers technologiques et professionnels de 40 % (au lieu de 31,60 % en 2014) et de 65 % (au lieu de 58,80 % en 2014) pour les étudiants boursiers.

4 postes d'assistants pédagogiques ont été créés et 2 500 heures de tutorat sont financées permettant le recrutement chaque année d'une vingtaine d'étudiants au minimum titulaires d'une licence.

Le montant total de ce projet s'élève à 886 200 €. Il est soutenu par le Fonds Social Européen (FSE) à hauteur de 443 100 €, soit 50% du montant global, et par la Région à hauteur de 160 000 € au titre du dispositif AILES+ («Actions Innovantes Lycée Enseignement Supérieur +»), au service de la démocratisation de l'enseignement supérieur en Pays de la Loire).

(Extrait du dossier de presse du 17.11.2016 (visite de projets en Maine-et-Loire))

CFA DE LA CCI 49, POUR UNE RÉUSSITE DES JEUNES

Partant du constat de la diminution des effectifs en apprentissage ces dernières années, le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la CCI de Maine-et-Loire à Angers a mis en place, pour la période 2015-2017, différentes actions pour contribuer à la réussite des jeunes en apprentissage, de l'orientation à leur insertion professionnelle :

- l'accompagnement des maîtres d'apprentissage,
- l'accompagnement des jeunes en amont de la signature du contrat d'apprentissage,
- l'individualisation,
- la formation des formateurs,
- l'accompagnement social.



© CCI Maine-et-Loire

Ce CFA, organisé sur 3 sites (Angers, Saumur et Cholet), forme plus de 2 000 apprentis chaque année (90 diplômes du CAP à la licence pro). Soutenu par une subvention du Fonds social européen (FSE) d'un montant de 1 477 091,00 €, le CFA entend combattre les difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles afin d'augmenter le taux de réussite aux examens tout en réduisant le nombre de ruptures de contrats pendant la formation.

Extrait du dossier de presse du 17.11.2016 (visite de projets en Maine-et-Loire)

FAVORISER LA RÉUSSITE DES APPRENTIS

Afin d'améliorer le taux de réussite de ses apprentis aux examens, le CFA Éducation nationale de la Sarthe (EN 72) a engagé l'année dernière un ambitieux plan d'actions sur ses 8 sites de formation*. La volonté est de mieux accompagner les jeunes dans leurs parcours et de renforcer la relation avec les entreprises. Le CFA EN 72 bénéficie pour cela d'une aide de 77 000 € dans le cadre du Fonds social européen (FSE).

* Le Mans, Arnage, La Flèche, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, La Ferté-Bernard.

(Extrait du magazine régional n° 68, septembre-octobre 2016, page 8)



© Jean-Claude MOSCHETTI/AlgoSolis/CNRS Photothèque

PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES

Le CFA offre des formations en apprentissage dans les métiers de l'industrie et forme environ 1 000 apprentis sur l'ensemble de ses sites (Angers, la Roche-sur-Yon, Nantes, Saint-Nazaire, Le Mans), dans les métiers de l'aéronautique, de la chaudronnerie, de la maintenance et de l'usinage.

Grâce à la participation du FSE (Fonds social européen), le CFA a mis en place une classe virtuelle sur son site du Mans. À Nantes, ce sont 2 postes concernant l'accompagnement social et professionnel et un poste de référent handicap qui ont pu être financés. À noter également, la mise en place d'un parcours didactique en chaudronnerie, en maintenance et en usinage, qui permet aux futurs apprentis de découvrir le métier et de les conforter dans leurs choix professionnels. Le projet, d'un coût total de 406 000 €, a bénéficié d'une subvention de 203 000 €.



© Jean-Claude MOSCHETTI/AlgoSolis/CNRS Photothèque

Résumé, à l'intention des citoyens,
du Rapport annuel de mise en œuvre 2017
pour l'année 2016 FEDER - FSE



www.europe.paysdelaloire.fr



Région des Pays de la Loire - Juin 2017